

Témoignage d'Éric Mondin, délégué à la CNG de 1985 à 2009

Comment vous avez connu la Caisse Nationale du Gendarme ?

J'ai connu la CNG lorsque j'ai fondé une famille. Avec les enfants, nous avons dû côtoyer les services de santé, les frais inhérents et les remboursements de la Mutuelle.

Quand avez-vous adhéré à la Caisse Nationale du Gendarme ?

J'ai adhéré à la CNG, en octobre 1975, le premier mois de mon intégration à l'École Préparatoire de la Gendarmerie de Châtellerault.

Pourquoi avoir adhéré à la Caisse Nationale du Gendarme ?

À cette époque, la question ne se posait pas. Si on voulait devenir gendarme, nous adhérons à la Mutuelle comme il était normal de souscrire à la Fondation Maison de la Gendarmerie. La CNG était *La Mutuelle* de l'Arme.

Quel est votre parcours au sein de la Caisse Nationale du Gendarme ?

Mon premier mandat en 1985 délégué suppléant, en 1989, Délégué Départemental, 2001 élu administrateur à la commission Prestations-Secours. Puis en 2007, je suis redevenu délégué de l'active jusqu'en 2009.

En 2010, retraité, j'ai été élu représentant départemental et lors des dernières élections délégué pour la région Pays de la Loire.

Dans mes différentes années d'activité au sein de la mutualité, j'étais aussi correspondant social groupement et membre du comité social.

Qu'est-ce que la Caisse Nationale du Gendarme vous apporte ?

Elle m'a permis de connaître d'autres interlocuteurs dans le domaine de la mutualité, une ouverture d'esprit et une vue plus politique de la mutualité.

Quelles sont les raisons de votre engagement comme délégué à la Caisse Nationale du Gendarme ?

En 1982, ayant eu des problèmes de santé, je ne pouvais plus servir en unité. La gendarmerie m'a offert un poste en secrétariat Groupement. Mon engagement a été de pouvoir être utile envers mes camarades. Être élu de la CNG me permettait de leur apporter du temps pour les aider dans les différents méandres administratifs.

Quelles sont vos missions en tant que délégué ?

La première mission d'un délégué est d'être au côté et à l'écoute des adhérents. Nous sommes là pour eux. Leur apporter toutes les informations sur les différentes aides dont ils peuvent éventuellement être bénéficiaires.

Je suis en retraite dans le département de la Sarthe où j'ai servi le plus longtemps comme délégué. Je connais la plupart d'entre eux et ils me connaissent, une confiance s'est établie et une amitié s'est même créée entre nous.

Quelles sont les expériences que vous avez vécues comme délégué à la Caisse Nationale du Gendarme ?

Par l'intermédiaire de mes différents mandats mutualistes, j'ai pu intégrer d'autres mouvements (Mutualité française, Mutualité fonction publique) dans lesquelles je suis très investi (administrateur).

J'ai toujours associé ma hiérarchie dans mes fonctions notamment lors de cas douloureux (décès – gendarme polytraumatisé en activité de service), pour leur faire partager la vie d'un engagé mutualiste et pour montrer ce que peut apporter la Mutuelle.

Quelles sont vos attentes aujourd'hui de la Caisse Nationale du Gendarme ?

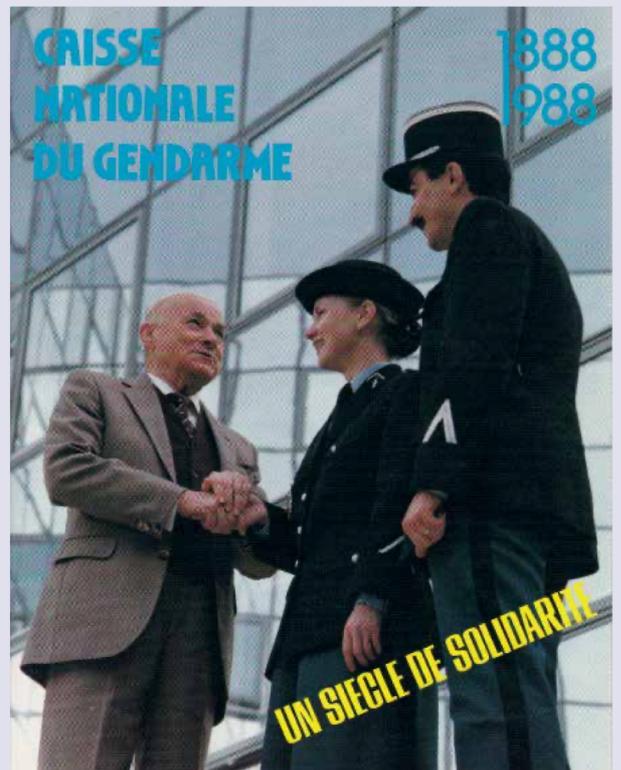
Que la CNG soit toujours auprès de ses adhérents. Elle a été pionnière comme mutuelle de la fonction publique. Qu'elle continue dans ce domaine dans le cadre du social gendarmerie notamment par de nouvelles aides qu'elle pourrait apporter aux adhérents des plus jeunes aux plus anciens.

Que souhaitez-vous à la Caisse Nationale du Gendarme ? Quel avenir ?

Que le commandement prenne en compte la spécificité des actifs qui se sont engagés comme délégué. Plus de compréhension et de temps libre pour leur action.

Que la CNG, par ses aides, participe, à sa manière, au bon déroulement du service gendarmerie au quotidien, et qu'elle perdure dans ses actions.

Qu'elle réponde toujours présente pour les 130 prochaines années à venir.



Numéro spécial réalisé en 1988 à l'occasion du 100^e anniversaire de la CNG.
Droits : Caisse nationale du Gendarme.